

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

GESTION DU LOUP

Après plusieurs décisions de tirs, le Canton de Vaud souhaite objectiver les effets de la régulation du loup

À la suite des nombreuses prédations enregistrées en 2025 sur le territoire vaudois, et dans le but de prévenir de nouvelles attaques, le Canton a émis des décisions de tir ciblant les meutes du Mont Tendre et, plus récemment, la meute de Jougne-Suchet. Après plusieurs années de régulation, l'évolution des prédictions dans le Jura invite toutefois à examiner de manière approfondie l'impact réel de ces mesures. Dans ce cadre, le Canton va confier à la KORA un mandat d'étude sur l'efficacité des tirs de régulation.

En 2025, le canton de Vaud a enregistré près de 160 prédictions sur le bétail (bovins, ovins et caprins), dont 88 sur le territoire de la meute du Mont Tendre. Dans ce contexte, le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) a pris deux décisions de tirs visant cette meute, dont la dernière s'est achevée le 31 janvier 2026, date qui marque la fin de la période de régulation préventive. Au total, dix loups ont été abattus dans le cadre des interventions menées sur la meute du Mont Tendre. Le mâle géniteur M351 ne fait pas partie des animaux prélevés, cet individu n'ayant plus été aperçu dans la région par les gardes-faunes depuis l'automne.

En outre, le 16 janvier 2026, une décision supplémentaire de régulation préventive a été émise concernant la meute Jougne-Suchet. Cette dernière a cependant été suspendue en raison de tirs réalisés en France, conformément à l'ordonnance fédérale qui exige de tenir compte des animaux prélevés à l'étranger.

État de situation de la population de loups dans le canton

Le canton de Vaud compte actuellement les meutes de loups suivantes : Marchairuz (avec une reproduction confirmée à nouveau depuis l'automne 2025), Haute-Valserine et Jougne-Suchet, ces deux dernières étant transfrontalières avec la France. La meute du Mont Tendre a été significativement réduite. À ce jour, deux loups nés en 2025 sont

observés.

Au total, la population de loups est estimée à environ une vingtaine d'individus pour l'ensemble du territoire vaudois. Un nouvel état des populations, fondé sur les derniers résultats génétiques et réalisé par la Fondation KORA, sera disponible dans les semaines à venir.

Analyse de l'efficacité de la régulation

En 2025, le Canton de Vaud a mobilisé 6 collaborateurs permanents de la DGE et une vingtaine de gardes-faunes auxiliaires pour la régulation du loup, et ce, parfois au détriment d'autres missions d'importance, comme la gestion des autres espèces occasionnant des dégâts.

Alors que d'importants moyens ont été déployés ces deux dernières années, le suivi des prédateurs montre une situation qui reste marquée par un niveau d'attaques élevé dans le Jura, rappelant l'importance d'évaluer en continu l'efficacité des mesures mises en œuvre. Afin d'objectiver les impacts de la régulation, le Canton a décidé de mandater la Fondation KORA, reconnue pour son expertise scientifique dans le suivi des grands carnivores. L'analyse portera notamment sur les effets de ces mesures sur les prédateurs et le comportement des loups.

Stratégie globale

Les conclusions de cette étude devraient permettre de disposer de données supplémentaires utiles à l'adaptation de la gestion du loup dans le Canton. Pour rappel, celle-ci continue de reposer sur une stratégie globale, dont la régulation est un des axes avec le renforcement des connaissances scientifiques et les mesures de protection des troupeaux.

Par ailleurs, afin d'augmenter le nombre de loups équipés de colliers GPS, le Canton a sollicité l'autorisation de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour permettre à ses agents permanents d'équiper des loups de colliers émetteurs. Mis en œuvre en collaboration avec la KORA, ces dispositifs visent à approfondir les connaissances, notamment sur l'utilisation de l'espace par les meutes, l'impact des prédateurs sur la faune sauvage et le bétail, ainsi que l'efficacité des mesures de protection des troupeaux.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 03 février 2026

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat, **021 316 86 23**

DJES, Sébastien Beuchat, directeur des ressources et du patrimoine naturels, Direction générale de l'environnement, **021 316 43 45**

LIEN(S)

[Informations complémentaires sur la thématique du loup \(suivi des populations, prédateurs, opérations de régulation, mesures de protections\) : vd.ch/grands-carnivores](#)